

Compléments salariaux

Près de la moitié des entreprises distribuent des compléments salariaux

En Suisse, 48 % des entreprises d'au moins dix personnes distribuent, en plus du salaire, des prestations en nature. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une voiture d'entreprise ou d'un téléphone mobile à usage privé, d'une participation complémentaire au 2^e pilier ou de services et de produits gratuits. C'est ce qui ressort de la dernière enquête représentative réalisée par l'Office fédéral de la statistique. *Judith Häfliger*

Si les termes de traitement, salaire et bonus désignent aujourd'hui des formes de rémunération bien connues, autant pour le personnel que pour les employeurs, qu'en est-il des «fringe benefits» ou compléments salariaux? Selon la définition de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les compléments salariaux ou «fringe benefits» sont des traitements et salaires bruts en nature. Ils englobent concrètement tous les biens et services qu'une entreprise met à la disposition de son personnel.

Une entreprise sur deux distribue des compléments salariaux

En 2008, 48 % des entreprises et des administrations d'au moins dix personnes ont distribué des compléments salariaux à leur personnel. C'est ce qui ressort d'une enquête représentative réalisée en Suisse auprès des entreprises et des services administratifs des secteurs privé et public.

La part des entreprises qui octroient des compléments salariaux augmente avec la taille. 47 % des entreprises de 10 à 250 personnes en distribuent; c'est le cas de 83 % de celles de 251 à 500 personnes et même de 89 % des entreprises de plus de 500 personnes. Et cette pratique est de plus en plus répandue: dans le secteur privé, la part des entreprises distribuant des compléments salariaux est passée de 39 % en 2004 à 46 % en 2006 pour atteindre 49 % en 2008.

Prestations en nature

La palette des prestations en nature est vaste (voir le graphique 1). Voici les compléments salariaux les plus fréquents en 2008:

- Voiture de société à usage privé: 65 % des entreprises (65 % de celles de 10 à 250 personnes; 49 % de celles de plus de 250 personnes)
- Téléphone mobile à usage privé: 45 % des entreprises (respectivement 45 % et 46 %)
- Participation au 2^e pilier au-delà de la part obligatoire: 31 % des entreprises (respectivement 29 % et 65 %)
- Divers services et produits gratuits ou à prix réduit: 22 % des entreprises (respectivement 20 % et 48 %).

L'importance de ces prestations en nature varie selon la taille de l'entreprise. Les petites et moyennes entreprises de 10 à 250 personnes proposent le plus

souvent des voitures de société à usage privé. Celles de plus de 250 personnes participent le plus au 2^e pilier (au-delà de la part obligatoire). Ce sont avant tout les entreprises de cette catégorie qui fournissent des compléments salariaux sous forme de chèques Reka, d'abonnements de train, de congé paternité, de primes d'assurance-maladie, d'entrées dans des centres sportifs, d'intérêts préférentiels, de forfaits pour repas ou de primes d'assurance-vie.

Jusqu'à 2 % du salaire brut dans la plupart des entreprises

Dans deux tiers des entreprises (65 %), les compléments salariaux représentent jusqu'à 2 % du salaire brut (voir le gra-

Enquêtes sur la structure des salaires et sur les compléments salariaux

Compléments salariaux (fringe benefits): l'Office fédéral de la statistique a relevé les compléments salariaux parallèlement à l'enquête suisse sur la structure des salaires 2008 (ESS). L'enquête est représentative de l'ensemble des branches économiques des secteurs privé et public (la Confédération, les cantons et, pour la première fois en 2008, les communes), à l'exception de l'agriculture. Les entreprises de plus de 250 personnes ont été interrogées de manière exhaustive, les plus petites entreprises (10 à 250 personnes) sur la base d'un sous-échantillon de l'ESS. L'enquête a atteint un taux de réponse de 89 % (2202 entreprises). La valeur monétaire des compléments salariaux a pu être estimée sur la base d'une extrapolation des résultats de l'ESS 2008 pour les entreprises interrogées. **Structure des salaires:** l'Office fédéral de la statistique réalise l'enquête sur la structure des salaires (ESS) tous les deux ans en octobre. Des données de 44 600 entreprises et services administratifs des secteurs privés et public concernant 1,7 million de salaires environ ont été relevées et exploitées en 2008. L'ESS permet de décrire, à partir de données représentatives collectées à intervalles réguliers, la structure des salaires dans toutes les branches économiques (à l'exception de l'agriculture). Les résultats de l'ESS servent entre autres de base au calculateur individuel de salaires «Salarium» de la Confédération. Pour d'autres informations et résultats sur l'enquête sur la structure des salaires (ESS):

www.ess.bfs.admin.ch, www.salarium-suisse.ch

phique 2). Cela revient à un montant pouvant atteindre jusqu'à 130 francs par mois (la part du salaire brut est estimée sur la base des résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2008, voir l'encadré).

Dans un quart environ des entreprises (24 %), ces prestations en nature représentent entre 3 % et 5 % du salaire brut (entre 190 et 320 francs par mois). Dans 6 % des entreprises, leur proportion atteint entre 6 % et 9 % du salaire brut (et leur valeur entre 380 et 570 francs par mois). Enfin, 2 % des entreprises octroient des compléments salariaux qui correspondent à plus de 10 % du salaire brut mensuel.

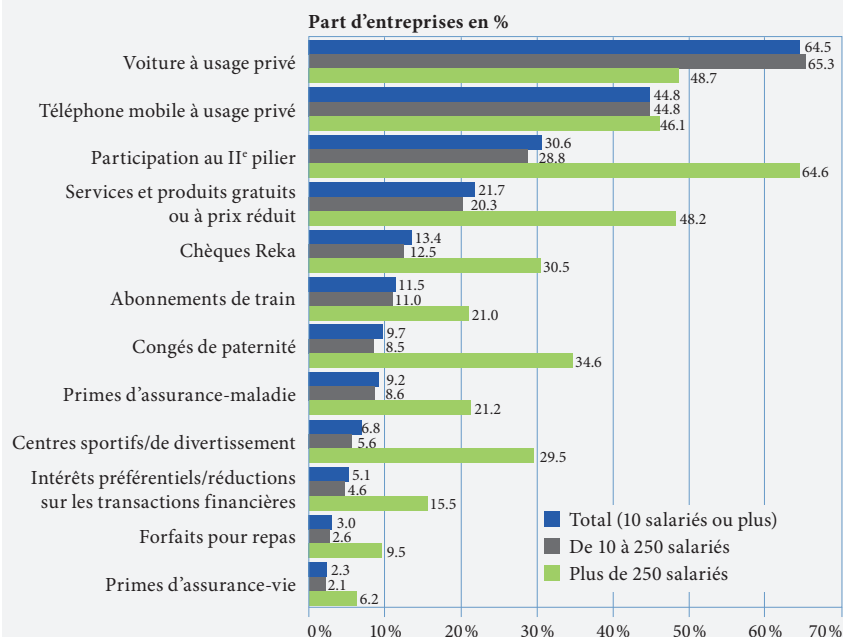
Les entreprises de 10 à 250 personnes distribuent plus souvent de plus petits compléments salariaux atteignant jusqu'à 2 % du salaire brut que celles de plus de 250 personnes (65 % contre 55 %).

Par rapport à 2006, la part de ces petites prestations en nature a augmenté de 10 points. Celle des compléments salariaux de plus de 3 % du salaire brut mensuel a par contre diminué (voir le graphique 2). D'une manière générale, les résultats de la dernière enquête de l'OFS montrent qu'en 2008, la proportion des compléments salariaux par rapport au salaire brut était plus ou moins égale au niveau de 2004. ■

Judith Häfliger est collaboratrice scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS), Section Salaires et conditions de travail, Neuchâtel

Graphique 1

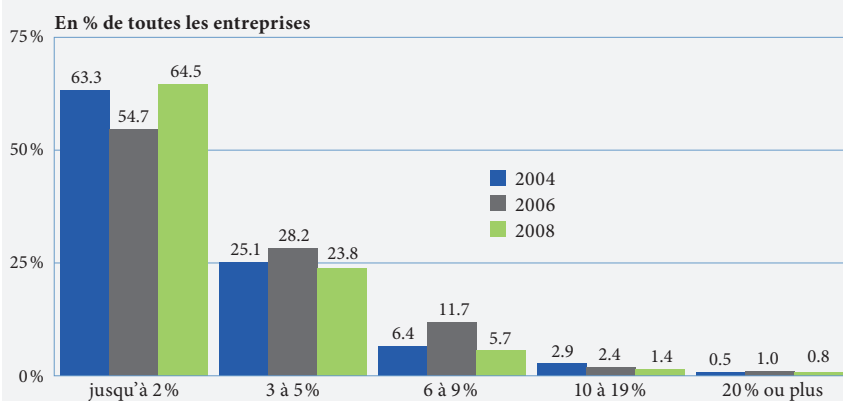
Compléments salariaux les plus fréquents selon la taille de l'entreprise, 2008



© OFS, Source: Enquête sur les compléments salariaux

Graphique 2

Part du salaire brut représenté par les compléments salariaux, selon la fréquence dans les entreprises, entre 2004 et 2008



© OFS, Source: Enquête sur les compléments salariaux

www.employeur.ch